

Ecrit par Echo du Mardi le 1 avril 2026

# Le Département suspend l'heure d'été en Vaucluse



**Avec l'effervescence liée à la campagnes des élections municipales, l'information était passée quasiment inaperçue : le Département a décidé de suspendre l'heure d'été en Vaucluse. En cela, il applique un projet de suppression de ce changement d'heure voté en 2019 par les eurodéputés et mis jusqu'alors en 'stand-by' avec l'arrivée du Covid-19. Si localement la mesure vise avant tout à respecter le rythme des enfants, elle devrait cependant entraîner quelques complications dans le quotidien des Vauclusiens.**

Pas le temps de s'habituer. [A peine sommes nous passés à l'heure d'été dans la nuit de samedi à dimanche dernier](#), que le Département de Vaucluse vient de suspendre cette mesure. A l'image des territoires et départements d'Outre-Mer exemptés, le Vaucluse est donc repassé à l'heure d'hiver depuis ce mercredi 1<sup>er</sup> avril minuit. Conséquence ? Il y a désormais 1 heure de décalage entre le département et



Ecrit par Echo du Mardi le 1 avril 2026

le reste de la France et cela jusque ce que l'Hexagone repasse à l'heure d'hiver le dimanche 25 octobre prochain. Entre-temps les Vauclusiens devront apprendre à jouer avec leur montre.

### **Mieux respecter le rythme biologique de nos enfants**

« Nous avons pris cette décision afin de respecter au mieux le rythme de nos enfants, explique le Département de Vaucluse. En effet, ce n'est plus à démontrer que ces changements artificiels d'horaires créent un décalage dans l'horloge biologique des jeunes vauclusiens dont le cerveau a besoin de plusieurs jours pour se réadapter. »

Ayant en charge 41 collèges publics répartis sur la totalité du Vaucluse, c'est donc tout naturellement que le Conseil départemental a profité de cette nouvelle compétence inattendue exhumée à l'occasion du déménagement des archives du palais des papes (voir encadré 'L'heure des papes : une exception vauclusienne') pour apporter une plus grande stabilité aux rythmes scolaires des jeunes vauclusiens.

### **Tout savoir sur l'heure d'été**

Le changement d'heure a été instauré en France à la suite du choc pétrolier dans les années 1970. Les dates de changement d'heure ont ensuite été harmonisées au sein de l'Union européenne en 1998. Depuis, le passage à l'heure d'hiver s'effectue le dernier dimanche d'octobre et le passage à l'heure d'été, le dernier dimanche de mars dans tous les pays membres.

Le principe de l'heure d'été n'est toutefois pas nouveau. En France, il a été appliqué pour la première fois en 1916, pendant la Première Guerre mondiale, dans l'objectif d'économiser le charbon. Après plusieurs modifications et son abandon à la Libération, le dispositif est [réintroduit dans l'Hexagone en 1975](#), avec une première application en 1976. Le changement d'heure [ne s'applique pas outre-mer](#), sauf pour Saint-Pierre-et-Miquelon.

### **La Région joue la montre**

« Cette décision est valable sur l'ensemble du territoire de Vaucluse. Elle concerne tous les secteurs d'activité, publics comme privés. Il n'y pas d'alternative dérogatoire », précise le nouveau 'service de la temporalité apaisée' créé pour l'occasion par le Département afin de contrôler l'application stricte de la mesure à l'intérieur du périmètre départemental. Implanté dans la toute nouvelle 'Maison du temps' située place de l'Horloge à Avignon, la structure est dirigée par Eléonore Loge.

« Concrètement, depuis aujourd'hui le Vaucluse affiche 1 heure de décalage avec le reste de France, rappelle la responsable. Par exemple, quand il est 19h dans la France entière, il est désormais 18h en Vaucluse où s'applique maintenant sans restriction aucune l'heure d'hiver. »

L'application de la mesure demande toutefois encore quelques ajustements. En effet, dans les 6 cités mixtes scolaires de Vaucluse où cohabitent un collège et un lycée, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, responsable des lycées, n'a pas encore répondu favorablement à la dérogation formulée par le Département.

« Ce n'est qu'une question de temps, assure Eléonore Loge. En attendant, nous avons provisoirement coupé la poire en deux en espérant régulariser la situation rapidement. Dans ces établissements, il n'y aura qu'une demi-heure de décalage pour l'instant. »

Un vrai casse-tête à prévoir néanmoins pour les élèves et pour les parents. « Ce n'est pas grave, c'est

Écrit par Echo du Mardi le 1 avril 2026

pour leur bien que nous appliquons enfin la suppression de ce changement d'heure voté par les eurodéputés en 2019. »

### **'L'heure des papes' : une exception vaclusienne**

« C'est en déménageant la totalité de nos archives du palais des papes vers [Memento](#), notre nouveau pôle des patrimoines situé à Agroparc, que nous avons exhumé une ancienne bulle papale intitulée 'papalis temporalitas' », explique le conseil départemental de Vaucluse.

Cet écrit juridique traitant des détails de la temporalité à l'époque des papes en Avignon dresse avec minutie l'application des horaires dans les états pontificaux. Paraphé directement de la main du suisse Tissot III (ndlr : 10<sup>e</sup> pape caché d'Avignon et père de Rolex V, autre souverain pontife helvète réputé pour sa ponctualité), le document accorde « à jamais » les pleins pouvoirs spirituels « mais aussi temporels » à ceux qui présideront aux destinées du Comtat Venaissin.

« Par extension, il apparaît que cette prérogative revient de droit aujourd'hui à la présidente du Conseil départemental de Vaucluse, dont le territoire descend indirectement des anciens états pontificaux », constate les services juridiques de la collectivité départementale. Une nouvelle compétence, aussi inattendue qu'inédite, sur laquelle s'est donc appuyé l'exécutif départemental pour prendre cette décision en faveur d'une plus grande stabilité des rythmes scolaires des jeunes vaclusiens.

### **Retour vers le futur pour Orizo et la SNCF ?**

C'est surtout dans les transports que la mesure est la plus dure à appliquer. Particulièrement dès que l'on franchira les frontières du Vaucluse.

« C'est vrai qu'en prenant le train de 8h à Marseille pour rejoindre Avignon, on arrivera à 7h30, constate la SNCF. Cela peut avoir certains avantages d'arriver avant d'être parti. Par contre, dans l'autre sens il faudra faire attention. Il faudra rajouter 1 heure à la durée de son trajet. »

La SNCF ne s'alarme toutefois pas car elle maîtrise déjà l'art du décalage horaire. « Au XIX<sup>e</sup> siècle, lors du développement de la ligne PLM (Paris, Lyon, Marseille), les horloges de la gare d'Avignon avaient un quart d'heure d'écart avec celle de Marseille. Alors un peu plus ou peu moins... »

En revanche, cela devrait plus problématique chez Orizo, le réseau de transport en commun de l'agglomération du Grand Avignon. A cheval entre le Gard et le Vaucluse, l'ensemble de ses lignes de bus devra jongler avec les horaires chaque fois qu'un bus franchira le pont Daladier ou celui de l'Europe dans un sens ou dans un autre.

« C'est mon patron qui va être content. »

*Une salariée gardoise travaillant à Agroparc*

On peut cependant compter sur notre sens de l'adaptation pour s'accommoder à ces nouvelles contraintes.

« C'est mon patron qui va être content. D'habitude, je suis toujours en retard au travail, avoue une salariée gardoise travaillant dans la zone d'Agroparc. Maintenant, j'arriverais toujours en avance.



Ecrit par Echo du Mardi le 1 avril 2026

L'inconvénient, c'est que je rentrerai 1 heure plus tard chez moi... »  
Plutôt résigné, un habitant de Valréas travaillant dans le Nord-Vaucluse nous détaille son astuce pour ne pas s'y perdre. « Entre l'enclave, puis la Drôme et le passage en Vaucluse à nouveau, j'ai vraiment peur de ne pas m'y retrouver. Du coup, j'ai acheté 2 montres. Celle à mon poignet droit me donnera l'heure vaclusienne et celle à ma main gauche servira pour l'heure française. »

Piscis Aprilis

[Passage à l'heure d'été : le signal qui permet la synchronisation de toute la France](#)